



Compte rendu du Conseil d'Administration du MARDI 21 JANVIER 2025 A 9 H 30

PRESENTS :

POLI Véronique, BRETAGNE Roger, BRU Marylène, CAUSERET Jean-Marc, DEBLACHE Chatie, GUERPILLON Dominique, MICAUD Linda, MORILLON Francis, PIERSON Gérard, RIBOTTE Sylvie, ROUANET-LABE Michèle, SEURIN Danièle, .

ABSENTS EXCUSES :

LACOURREGE Alberte, TRUCHY Jean-Pierre.

Ordre du jour :

- 1 - Approbation du Procès Verbal du Conseil d'Administration du 3 décembre 2024
- 2 - Organisation d'un tournoi en faveur des sinistrés de Mayotte
- 3 - Définir la date pour un apéritif Domaine Cinquau
- 4 - Définir une date en vue de l'organisation d'un tournoi avec auberge espagnole
- 5 - Etudier la rénovation du parking du Club
- 6 - Questions diverses
- 7 - Tour de table

LA SÉANCE EST OUVERTE À 9 H 30

1 – Approbation du compte rendu du 3 décembre 2024

Compte Rendu APPROUVE A L'UNANIMITE

2 – Organisation d'un tournoi en faveur des sinistrés de Mayotte :

La Fédération ne sponsorise plus le téléthon. Par contre, elle propose de doubler les points d'experts et de ne pas demander les droits de table pour un tournoi organisé en faveur des sinistrés de Mayotte. Il est décidé que **le tournoi du jeudi 30 janvier 2025** sera dédié aux sinistrés de Mayotte. Un mail informera les adhérents du club qui peuvent, s'ils le souhaitent, donner plus que les droits de table.

3 - Définir la date pour un apéritif Domaine Cinquau

Le Domaine de Cinquau donnant des bouteilles pour le festival de PAU, il avait été décidé de faire un apéritif avec lui. La date du **mardi 11 février** est retenue pour cette manifestation. La semaine précédente, (le lundi 3 février) une animation ayant déjà lieu : les crêpes. A ce sujet, un appel aux crêpes sera fait auprès des adhérents, y compris les élèves. Le club achètera une trentaine de crêpes et Gérard prévoira le cidre.

4 - Définir une date en vue de l'organisation d'un tournoi avec auberge espagnole :

Ce tournoi pourrait avoir lieu un mardi soir et il pourrait être un tournoi parrainage.

Après consultation du calendrier, la date du **11 mars 2025** est retenue.

5 – Etudier la rénovation du parking du Club :

Michel TECHENE demande s'il est possible de repeindre les bandes du parking qui s'effacent et prévoir une place handicapée supplémentaire. Après discussion, il est décidé de ne pas octroyer une place handicapée supplémentaire, 4 existants déjà. Par ailleurs, Roger verra avec la mairie de PAU s'il est possible que les services techniques de la ville puissent faire le marquage au sol du parking.

Il est évoqué également l'utilisation du parking par le personnel du Casino. Véronique a pris contact avec le directeur du Casino qui lui a assuré que cela n'arriverait plus.

6 - Questions diverses :

- Dans 8 mois (au mois d'octobre) auront lieu les élections d'un nouveau conseil d'Administration. Dominique enverra un mail à tous les adhérents pour un appel à candidature. De plus, une affiche sera apposée sur le panneau du club.
- Panneaux photovoltaïques : Roger a eu un devis de 20 000 €, trop cher. Le club ne donne pas suite.
- Il est demandé à Marylène de voir avec la République des Pyrénées la possibilité de faire une insertion pour signaler le tournoi en faveur des sinistrés de Mayotte et peut-être un article après la manifestation.
- Climatisation et chauffage : Roger refuse de payer les factures de Techni confort, au motif que les travaux ont été mal réalisés et pour certains pas terminés. Il s'en occupe. Le club passe dorénavant par un autre prestataire
- Interclub D1 : Michèle signale qu'on lui a dit que le club de PAU avait refusé que l'interclub D1 se fasse dans les locaux du club le week-end du 1^{er} et 2 février. Personne n'est au courant qu'une demande dans ce sens ait été faite. Michèle avertit Franck Busselier que le club de Pau est prêt à recevoir ladite compétition.

7 - Tour de table :

Roger BRETAGNE informe l'assemblée que la Ville de Pau versera une subvention de 1000 euros pour le prochain festival.

Véronique précise que le festival reprendra son ancien nom : festival Pau-Béarn.

Chatie DEBLACHE signale que le repas et les diapos du voyage au Vietnam auront lieu fin janvier ou début février. D'ores et déjà le repas vietnamien est commandé.

Marylène BRU rend compte des démarches qu'elle a effectuées auprès de la mairie pour des affiches. Elle a adressé un mail comme demandé par Madame MAERKY (communauté d'agglomération Pau Pyrénées). La demande doit être étudiée en commission, Pas de retour pour le moment. Elle a également appelé l'association des villes de France, afin qu'un article soit réservé au club dans le prochain dépliant. Elle doit être recontactée.

Jean-Marc CAUSERET rappelle le problème du chauffage qui renvoie de l'air froid. Voir avec le nouveau contractant chauffagiste si possible de faire quelque chose. En attendant on peut fermer les ailettes gênantes.

Danièle SEURIN rapporte que samedi 18 janvier elle est allée présenter le bridge à Pau accueil. 3 personnes devraient s'inscrire l'an prochain. Il lui a été proposé de faire parvenir des flyers annonçant les portes ouvertes et les cours qui seront affichés dans les locaux de PAU ACCUEIL. Il serait sans doute judicieux d'inviter les associations aux journées portes ouvertes. Voir avec la mairie pour avoir la liste des associations existantes sur Pau.

Elle signale qu'il n'y a plus de papier pour le paperboard. Il faut en acheter chez Rétif. Chatie a un gros rouleau chez elle qu'elle amènera.

Samedi a lieu le championnat des écoles de bridge. Pour l'instant 18 paires en SEF, 4 paires en BF1 et 4 paires en BF2. Danièle achètera les kouglofs et prendra le cidre en réserve.

Véronique mentionne la demande d'Innerwheel pour un tournoi un dimanche du 1^{er} trimestre 2025, pour le moment, pas de date précise.

La séance est levée à 10 h 30.

Le prochain Conseil aura lieu le MARDI 11 MARS 2025 à 9 H 30

Pau, le 28 janvier 2025

La Présidente

La Secrétaire

V. POLI

A. LACOURREGE